

Équipe : LYON RHONE WATER POLO Bonnets **B**  
TEMPS MORT / PERIODE  /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

ENTRAÎNEUR  
ENTRAÎNEUR ADJOINT  
SUPPLÉANT

Équipe : PONT DE CLAIX N GUC WP Bonnets **N**  
TEMPS MORT / PERIODE  /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

ENTRAÎNEUR  
ENTRAÎNEUR ADJOINT  
SUPPLÉANT

RÉSULTAT B   
FINAL : N

Code	Période	Code	Période	Code	Période

RÉSULTAT B N  
1ère PÉRIODE  
2e PÉRIODE  
3e PÉRIODE  
4e PÉRIODE  
PÉNALT

Code	Période	Code	Période	Code	Période

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty  
EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.  
A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort  
CJ(E) = Carton Jaune (Equipe) /CR = Carton Rouge

COMPÉTITION : AURA N3A  
LIEU : BRON  
DATE : 12/04/2025 HEURE : 20h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION  
RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

SECRÉTAIRE : ..... IUF N° : .....  
SECRÉTAIRE : ..... IUF N° : .....  
JUGE DE BUT : ..... IUF N° : .....  
CHRONO : ..... IUF N° : .....  
30' / 20' : ..... IUF N° : .....  
JUGE DE BUT : ..... IUF N° : .....

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
DÉLÉGUÉ BLANC			
DÉLÉGUÉ NOIR			
ARBITRE			
ARBITRE			
DÉLÉGUÉ F.F.N			

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.